



**ASSOCIATION  
AMIS, PROPRIÉTAIRES et LOCATAIRES de LACANAU Océan  
A.P.L.L.O**

**P.V Assemblée Générale 2021**

En raison des contraintes sanitaires actuelles et dans l'impossibilité d'avoir pu réaliser l'Assemblée Générale précédente, après avis du Conseil d'Administration, les Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire de notre association ont été réalisées par correspondance (mail ou courrier pour les adhérents n'ayant pas fourni leur adresse électronique), en application des articles 6 et 6-1 de l'ordonnance n° 2020-321 du 25 mars 2020.

Le bulletin de vote des adhérents à jour de leur cotisation 2021 devait être retourné rempli et signé avant le 30 octobre 2021. Le dépouillement a été présenté au C.A et adopté en l'état le 13/11/2021.

**Assemblée Générale Extraordinaire :**

Approbation des modifications apportées aux statuts

**Assemblée Générale Ordinaire :**

Rapport moral de la Présidente, rapports financiers de l'exercice 2019 et 2020, renouvellement du tiers sortant.

**LES VOTES DES ADHÉRENTS A JOUR DE LEUR COTISATION, REÇUS PAR MAIL ET COURRIER ONT ÉTÉ COMPTABILISÉS. Seul un bulletin reçu hors délai n'a pu être comptabilisé.**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE**

La situation exceptionnelle actuelle a modifié nos habitudes, il est apparu nécessaire au Conseil d'Administration de l'APLLO de compléter certains articles de nos statuts ainsi que notre changement d'adresse postale. Propositions adoptées à l'unanimité par le Conseil d'administration lors de la séance du 16-8-2021.

<b>A.G EXTRAORDINAIRE 2021 MODIFICATIONS DES STATUTS</b>	<b>Dépouillement</b>	<b>Résultat</b>
MOTION N°1 Acter le changement d'adresse postale : 2 rue Jacquemin Perpère 33680 Lacanau	Unanimité	Acté
MOTION N°2 Modification de l'article 6-3 bureau du conseil d'administration	Unanimité	Adoptée
MOTION N°3 Modification de l'article 8 bureau du conseil d'administration	Unanimité	Adoptée
<b>A.G ORDINAIRE 2021</b>	<b>Dépouillement</b>	<b>Résultat</b>
MOTION N°1 Adoption du procès-verbal de l'A.G 2019 Publié sur notre site <a href="http://www.apllo.fr">www.apllo.fr</a>	1 vote contre	Adoptée
MOTION N°2 Adoption du rapport moral 2021 Joint ci-dessous	Unanimité	Adoptée
MOTION N°3 Adoption du bilan financier 2019/ budget prévisionnel 2020 Joint ci-dessous	Unanimité	Adoptée
MOTION N°4 Adoption du bilan financier 2020 – budget prévisionnel 2021 Joint ci-dessous	Unanimité	Adoptée

MOTION N°5 Élection des membres du C.A - tiers sortant		
PASCAL MOUZON Membre sortant se représentant	2 abstentions	Réélu
NATHALIE GIRÉ Membre sortant se représentant	1 abstention	Réélue
MARIE-THÉRÈSE FABRE Membre sortant se représentant	1 abstention	Réélue
MARIE-LINE ROUGÉ Membre entrant	2 abstentions	Élue
DANY BRISSONNAUD Membre entrant	4 abstentions	Élue
JEAN-PIERRE STYNEN Membre entrant	4 abstentions	Élue
ALAIN CROMBEZ Membre entrant	2 abstentions	Élu
Jacques DA COSTA Membre entrant	4 abstentions	Élu
PIERRE BARRAS Membre entrant	4 abstentions	Élu
ANNE VALCK	Sans objet	Démissionnaire

#### En conclusion

A.G extraordinaire : Toutes les motions de l'A.G extraordinaire ont été adoptées.  
Les statuts à jour sont annexés à ce procès-verbal.

A.G ordinaire : Les motions 1, 2, 3, 4 de l'A.G ordinaire ont été adoptées.  
La motion n°5 (Élection des membres du C.A) :

2020

Nous déplorons le décès de notre secrétaire : Didier Souberbielle

Membre sortant et ne se représente pas : Juan Lopez

Membres sortants qui se représentent et ont été réélus par le C.A :

Pascal Mouzon C.A du 7-2-20, Nathalie Giré C.A du 7-2-20

Nouveaux membres entrants élus par le C.A en 2020 :

Marie-Line Rougé C.A du 7-2-20, Danielle Brissonnaud Goy C.A du 23-3-20, Jean-Pierre Stynen C.A du 23-3-20

2021

Membre démissionnaire : Philippe Cessac

Membres sortants se représentant et ont été réélus par le C.A :

Marie-Thérèse Fabre C.A du 26-2-21, Anne Valck C.A du 26-2-21

Nouveaux membres élus par le CA en 2021 :

Alain Crombez C.A du 8-4-21, Jacques Da Costa C.A du 18-8-21, Pierre Barras C.A du 18-8-21

Les 3 membres sortants se représentant ont été réélus, les 6 nouveaux membres se présentant ont été élus ,1 membre est démissionnaire pendant le déroulement de l'A.G virtuelle, les votes la concernant sont donc sans objet.  
Après le vote de l'A.G, le nombre des membres du C.A est de 11.

Après la présentation du dépouillement des votes et son adoption, il a été procédé au cours du C.A du 13 novembre 2021 au vote des membres du bureau comme nos statuts nous l'imposent et selon les termes de nos statuts à jour au 13 novembre 2021.

Le nouveau bureau se compose donc de :

Présidente : Marie-Thérèse Fabre

Vice-Président : Alain Crombez

Trésorière : Marie-France Salques

Secrétaire : Didier Large

Secrétaire-adjoint : Jacques Da Costa

## MOTION 2 : RAPPORT MORAL 2021 : MARIE-THÉRÈSE FABRE/PRÉSIDENTE APLLO- ADOPTÉE

### I- PRÉAMBULE

Dans un contexte sanitaire compliqué l'APLLO a maintenu sa présence et son rôle d'information dans les médias, et l'a amplifié sur Facebook, Instagram et son site internet. Bien que les festivités prévues pour notre 40<sup>e</sup> anniversaire aient dû être annulées et que nous n'ayons pas pu tenir notre A.G 2020 en présentiel. Nos administrateurs et administratrices se sont réunis régulièrement en virtuel et ont eu de nombreux échanges mails pour traiter les dossiers en cours. Notre prochain APLLO Mag' fera l'écho de cette période difficile et de nos actions. Plus que jamais nos actions sont restées fidèles à nos statuts : INFORMER, DEFENDRE l'image de la station, son environnement et notre cadre de vie sur toute question d'intérêt général ou projets d'aménagement pouvant entraîner une modification importante du cadre de vie de la population. C'est dans ce cadre qu'avant le confinement nous avons participé aux groupes de travail et réunions de concertation. (recul du trait de côte, front de mer, agenda 21, mobilités, S.C.O.T...)

### II- ACTIONS MENÉES DEPUIS NOTRE DERNIÈRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

#### En 2019

En mai : le 11, participation au forum des mobilités

le 31, opération arrachage des jussies sur les berges du lac avec l'ARLL

En juin : le 19, participation à la semaine du développement durable (stand bar à eau et visite de la STEP- station d'épuration)

En juillet : le 6, participation à la 3<sup>e</sup> réunion de concertation pour l'agenda 21

En septembre : le 4, participation au forum des associations

Le moment fort : Le maintien du service postal de l'Océan De juin à octobre nous avons plus particulièrement travaillé au maintien d'un service public postal à l'Océan avec l'A.D.E.C (cf. article en pages 12-13 dans notre Aplo mag' 129). Après la fin de non-recevoir de la Direction Régionale de la Poste à nos deux courriers concernant la fermeture de la Poste, nous avons sollicité notre municipalité qui s'est engagée à nous suivre dans notre action. Une sollicitation qui a été étendue au département et à la région avec succès ; de la motion en Conseil Municipal, des lettres de soutien jusqu'aux multiples courriers envoyés à la Direction de la Poste. Tout l'été des pétitions papier ont été mises à la disposition des habitants et touristes dans les commerces et entreprises de la commune. Et le lien de la pétition internet a été largement diffusé dans les réseaux sociaux. Plusieurs centaines de personnes sont venues montrer leur mécontentement le jour de la manifestation que nous avons organisée devant le bureau de Poste de Lacanau Océan mercredi 2 octobre. Une délégation canaulaise s'est rendue le jeudi 10 octobre à la Direction Régionale de la Poste à Bordeaux Mériadeac pour remettre l'enveloppe XXL contenant les 3013 signatures de la pétition. Un face à face de plus d'une heure avec la Direction Régionale au cours duquel nous nous sommes heurtés au mur des responsables de la Poste qui n'ont pas voulu bouger d'un pouce sur la fermeture de leur bureau malgré les arguments étayés des associations (A.D.E.C et A.P.L.L.O) et les propositions de la municipalité et de notre député, présents à nos côtés. Nous avons toutefois obtenu qu'une agence postale ouvre dans les locaux de l'Office de Tourisme de Lacanau Océan en mars 2020, qu'un distributeur de billets soit maintenu ainsi qu'un « relais poste » qui s'est adjoint au dispositif. Nous nous sommes également attachés à la préservation l'immeuble de l'ancien bureau de Poste.

#### En 2020

##### En février :

- Les conditions de mise en place de la **procédure d'enquête publique de mise en concordance avec le PLU de 4 lotissements anciens** (du 23 décembre 2019 au 22 janvier 2020) / lotissement SILLO, Mathio, Gringue Sud et les Pins nous ont conduit à faire une démarche citoyenne et écrire une **lettre ouverte au Maire** en collaboration avec VLF et l'ARLL. Notre demande de concertation étant restée sans effet, nous avons déposés recours gracieux pour chacun des lotissements avec VLF. La procédure a donc été refaite du 12 octobre au 12 novembre 2020. Les observations que nous avons déposées sur les registres de ces enquêtes ont mis en exergue le risque de très forte densification de certains quartiers et son impact environnemental. Rappelons qu'étaient concernés pas moins de 1 970 000 m<sup>2</sup> (197ha) soit 2064 constructions.
- Participation à l'opération plage propre.

##### En mars :

- **Sur nos médias virtuels** : notre site web, Facebook et Instagram pendant la période de confinement  
- présence accrue, conseils de proximité et informations vérifiées.
- **Lancement d'une souscription sur Hello Asso** (souscription toujours en cours) pour nous aider à remettre en état notre statue « **Le Matelot** » tombée au cours d'une tempête.
- **Du 23 mars au 10 avril démolition du cinéma « le Familia »** - après un recours gracieux, une plainte a été déposée auprès de la préfète et de la procureure de la république concernant les conditions du désamiantage du lieu.

En avril : Le 9, alertés par la non-conformité de l'emplacement prévu et des incohérences de la Déclaration Préalable de travaux, nous avons envoyé une **lettre ouverte** au maire avec les associations VLF, ARLL, ECV et le collectif groupe de riverains de la Grande Escoure – lettre de demande de concertation et de réunion publique, afin de trouver une solution qui convienne à tous et qui respecte la loi, sur le **projet d'implantation d'un pylône** de 37 m et antenne relais (parcelle AR 70) à la Grande Escoure (très près de la chapelle Saint Vincent de Paul). Cette lettre est restée sans réponse. Après plusieurs procédures des riverains, le tribunal a statué sur l'abandon de l'implantation à cet emplacement précis. Conscients de l'importance de la couverture de zones blanches, il est à espérer qu'une solution de repli sera trouvée rapidement en coordination avec les riverains. (nous suivrons les suites de cette affaire). A noter, dans notre courrier commun, nous avons évoqué, images à l'appui la possibilité d'un pylône arbre qui préserverait l'aspect environnemental.



**De mai à août** : Participation au Débat citoyen « le livre blanc des métamorphoses » : pour écrire collectivement les conditions apaisées d'un nouveau contrat écologique et social. Qu'en est-il de l'après confinement ? comment faire entendre notre voix et celle de notre territoire. **Création de la page Facebook « Méta...morphoses by Aplo Lacanau »**

**En septembre** : Le 5, participation au forum des associations.

**En octobre** : Le 6, **projet Human'essence** : **dépôt d'observations** sur le registre de la participation du public concernant l'autorisation de défrichement.

**En novembre** : Le 17, **projet Human'essence** : dépôt d'observations sur le registre de la participation du public concernant le projet Human'essence au Moutchic.

### En 2021

**En février** : le 12, lancement du nouveau site Internet : nos annonceurs ont une place sur notre nouveau site web. Désormais vous pouvez adhérer en 2 clics à l'APLLO avec le flashcode qui vous donne un accès direct à notre page adhésion.

**En avril** : après 5 ans de réunions de concertation auxquelles nous avons participé, **l'agenda 21** a vu le jour. Les 6 axes et 79 actions définies ont été votées en conseil municipal. Nous veillerons à leur mise en place.

**En juin** : le 12, participation au forum du littoral.

**En juillet** : le 5, les 21 actions et les 4 axes du **schéma des mobilités 2030** ont été adoptés, nous serons vigilants à leur mise en place et à leur contenu. Notamment les actions utiles à la préservation d'une activité sur la ville océane tout au long de l'année.

**En septembre** : Le 4, participation au forum des associations.

**En octobre** : Le 6, **projet Human'essence** : **dépôt d'observations** sur le registre de la participation du public concernant l'autorisation de défrichement.

**En novembre** : Le 17, **projet Human'essence** : dépôt d'observations sur le registre de la participation du public concernant le projet Human'essence au Moutchic.

## II- NOTRE PROJET ASSOCIATIF POUR 2022

Notre association indépendante, politiquement et financièrement, se saisit des dossiers qu'elle juge utiles à sa mission. Statutairement il est fondé et cohérent d'agir dans une sphère, géographique et thématique élargie. Ainsi en fonction des besoins, notre action peut être conduite avec d'autres associations. C'est aussi pour cela que nous serons sur tous les fronts : société, patrimoine, environnement et loisirs. Tel un témoin vigilant du quotidien de notre commune, une critique constructive et une force de proposition pour faire entendre votre voix et faire en sorte que le Lacanau du XXI<sup>e</sup> siècle reste un endroit où il fait bon vivre au rythme des saisons en harmonie les uns avec les autres. L'océan, le lac, le bourg, un trio de choc que nous devons de préserver tout en respectant leurs différences et en renforçant leurs similitudes et leurs complémentarités. Plus que jamais nous avons besoin de vous pour être maîtres de notre avenir : recul du trait de côte et érosion, plantes invasives dans le lac, respect de la forêt, préservation de notre cadre de vie et de la biodiversité, nouvelles technologies et très haut débit public.

### Nos actions 2022:

- **Inform**er et **défendre nos adhérents, les impliquer** dans les actions du C.A : comme hier, l'APLLO nouvelle génération tient à rester fidèle aux grands principes énoncés par ses pères fondateurs. Les **représenter** devant les juridictions compétentes et tous les services publics.
- **Défendre** l'image, l'environnement et le cadre de vie de Lacanau-Océan et des environs.
- **Organiser** et **participer** à des actions ciblées concourant au dynamisme de la vie locale ainsi qu'aux réunions de concertation locale.
- **Intervenir** auprès des collectivités, des services publics et des autorités responsables, dans le but d'attirer l'attention sur toute question d'intérêt général ou projets d'aménagement pouvant entraîner une modification importante du cadre de vie de la population.
- **Poursuivre** et **élargir** notre action en matière de communication : on nous trouve sur internet, par newsletter, Facebook, Instagram et peut-être bientôt YouTube. Notre Aplo mag' retrace et détaille nos actions.
- **Redéfinir** et **recadrer** les axes de l'Aplo sur les dossiers en cours mais aussi les nouveaux dossiers parmi lesquels recul du trait de côte et front de mer seront primordiaux.
- **Finaliser** le dossier d'agrément préfectoral pour nous permettre de participer plus activement aux dossiers que nous suivons dans certains comités de pilotage.
- **Agrandir les rangs** de nos administratrices et administrateurs. Cette année encore nous faisons encore appel à vous pour venir remplir nos rangs. Que vous vouliez : - nous proposer votre participation sur un sujet qui vous tient à cœur, - nous saisir sur un sujet qui n'a pas encore été traité ou que vous vous posiez des questions sur des sujets touchant la station, n'hésitez pas à nous contacter. Le besoin en ressource de fonctionnement s'exprime dans des domaines particuliers ou ponctuels et chacun peut contribuer à la vie de notre association à sa manière et selon son temps, ponctuellement ou en intégrant notre C.A. Tous les savoirs faire ou les compétences peuvent nous être utiles. Donc que vous ayez une demi-journée par an (ou plus), une compétence à partager, n'hésitez pas à nous envoyer un message à [contact@aplo.fr](mailto:contact@aplo.fr).

En conclusion, en 2022, l'APLLO sera encore plus impliquée dans la vie de la commune et essaiera de vous représenter au mieux dans votre quotidien canalais.

**MOTION N°3 : Adoption du bilan financier 2019/ budget prévisionnel 2020 Marie-France Salques/Trésorière APLLO**  
**ADOPTÉE**

Les cotisations et souscriptions 2019 réglées courant 2018 ont été imputées sur l'exercice 2018			
EXERCICE FINANCIER 2019			
Ressources		Affectations	
Cotisations adhérents reçues en 2019	3 439,11		
Souscriptions annonceurs reçues en 2019	1 850,00		
Intérêts avoir Livret A	43,67	Impression revues	4 480,31
		Frais bancaires	127,20
		Site internet	631,98
		Communication	368
		Assurance	230
		Divers	502,67
<b>TOTAL</b>	<b>5 332,78</b>	<b>TOTAL</b>	<b>6 340,16</b>
<b>Solde : -1 007,38</b>			
BILAN FINANCIER 2019			
Avoir au 01/01/2019	8 355,80	Avoir livret A	5 866,82
Produits à encaisser	-150,00	Avoir CCP	1 331,60
Solde de l'exercice 2019	-1 007,38		
<b>Avoir au 31/12/2019</b>	<b>7 198,42</b>	<b>Avoir au 31/12/2019</b>	<b>7 198,42</b>

Le budget prévisionnel 2020 se calcule sur l'année 2019.

**MOTION N°4 : Adoption du bilan financier 2020 – budget prévisionnel 2021 Marie-France Salques/Trésorière APLLO**  
**ADOPTÉE**

En dépit de la crise sanitaire, notre budget reste en équilibre depuis 2 ans et nous avons pu garder notre épargne intacte : nous nous sommes adaptés à ces conditions exceptionnelles. Pour 2021, nous nous efforcerons de maintenir cet équilibre budgétaire.

EXERCICE FINANCIER 2020			
Ressources		Affectations	
Cotisations adhérents reçues en 2020	2 484,28	Impression revues	1 132,80
Souscriptions annonceurs reçues en 2020	650,00	Frais bancaires	151,20
Dons matelot	200,00	Courrier	383,37
Intérêts avoir Livret A	30,56	Informatique	528,53
		Site internet	72,00
		Communication	156,00
		Assurance	230,00
		Divers	170,00
<b>TOTAL</b>	<b>3 364,84</b>	<b>TOTAL</b>	<b>2 843,88</b>
<b>Solde : 520,96</b>			
Bilan financier 2020			
Avoir au 01/01/2020	7 198,42	Avoir livret A	5 897,38
Solde de l'exercice 2020	520,96	Avoir CCP	1 822,00
<b>Avoir au 31/12/2020</b>	<b>7 719,38</b>	<b>Avoir au 31/12/2020</b>	<b>7 719,38</b>

Fait à Lacanau Océan, le 13 novembre 2021



**Marie-Thérèse FABRE**  
**Présidente**



**Didier Large**  
**Secrétaire**